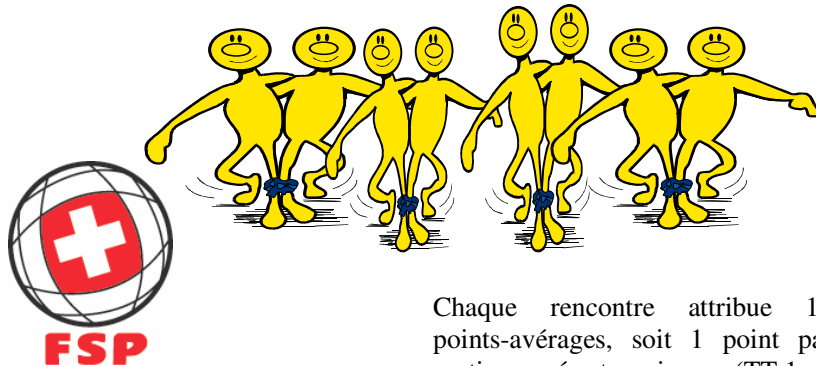




Championnat suisse des clubs



Dans le numéro 4 d'avril 2004 de la Petite Gazette des pétanqueurs genevois, nous vous avons fait part de la création d'un championnat suisse des clubs. Aujourd'hui le règlement de ce championnat a été élaboré. Sans vouloir en détailler ici tous ces points (son intégralité est en effet visible sur le site internet de la FSP) nous avons pensé intéressant de vous en résumer certains points.

Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut inscrire 9 noms sur la feuille de match, celui-ci se déroulant en 3 tours distinct : 6 tête-à-tête dont 1 féminin, 3 doublettes dont 1 mixte et 2 triplettes dont 1 mixte, les adversaires s'opposant dans leurs catégories respectives (libre contre libre, féminine contre féminine et mixte contre mixte) selon l'ordre indiqué sur la feuille de match.

Chaque rencontre attribue 18 points-avérages, soit 1 point par partie gagnée et par joueur (TT 1 pt, Doublettes 2 pts, Triplettes 3 pts). Un club peut inscrire plusieurs équipes. Tous les licenciés peuvent en faire partie. Toutefois un joueur ayant participé à deux rencontres à un niveau donné ne peut plus jouer dans une catégorie inférieure. Les rencontres attribuent aux clubs les points selon le barème suivant : - 4 pts à l'équipe gagnante pour une victoire par 18-0, 17-1, 16-2, 15-3, 14-4 ou 13-5, l'équipe perdante ne récoltant aucun point, - 3 points à l'équipe gagnante pour une victoire par 12-6, 11-7 ou 10-8, l'équipe perdante récoltant 1 point, - 2 points à chaque équipe lors d'un match nul 9-9.

Le total des points détermine le classement au terme de ce championnat.

Ce championnat se déroule en match aller et retour à partir du début septembre à raison d'une rencontre par quinzaine sur la base d'un calendrier établi par tirage au

sort. Les rencontres ont lieu en principe le week-end, les clubs restant toutefois libres de les déplacer à leur convenance mutuelle, pour autant cependant que les 1^{er} et 2^{ème} tours soient terminés respectivement les 31 décembre et 15 avril.

Un challenge est remis aux vainqueurs de chaque catégorie. Le club reçoit également à titre définitif une réplique du challenge ainsi que 10 médailles pour les joueurs et le coach.

En Ligue A, le vainqueur touche Chf 750.--, plus *Chf 1.000.-- au titre de contribution à la Coupe d'Europe, le 2^{ème} Chf 500.-- et le 3^{ème} Chf 250.--. En Ligue B, les 2 premiers (promus en Ligue A) touchent Chf 250.-- chacun. En Ligue Régionale, les 2 promus en Ligue B touchent Chf 150.-- chacun.

*Au cas où le club champion suisse ne serait pas en mesure de disputer la Coupe d'Europe, cette contribution serait alors attribuée au club représentant la Suisse dans cette compétition.